



BNP PARIBAS

25 Juin 2026

Socialement, l'été sera très chaud !

Juin 2026

RHÔNE ALPES AUVERGNE



Ce mois-ci, la Direction a présenté tant au national qu'en Région des projets destructeurs d'emplois. Des projets supprimant la proximité avec votre CSEE. Des projets qui font écho au plan BCEF 4.0 et qui nous prépare doucement mais sûrement à toujours plus de fermetures d'agence.

Quand Toulouse va piocher dans nos clients !

La Direction souhaite créer d'ici décembre 2026 une agence de « e-conseillers » à Toulouse pour s'occuper de vos clients « cœurs de cible, non vus et digitaux ».

On parle de combien de clients ?

Plus de 8000 clients sont ciblés dans un premier temps puis potentiellement 13 000 de plus sur la plaque lyonnaise.

Pourquoi ?

Soi-disant car la Région rencontre des difficultés à recruter des conseillers sur le bassin lémanique.

Quelles agences seront concernées ?

99 agences de la Région (sur les 169) : Valence, Allier Nivernais (qui bénéficiaient déjà d'une gestion à distance), le bassin lémanique et « la plaque lyonnaise ».

Je croyais que c'était le bassin lémanique qui posait problème ?

Nous aussi, mais n'est ce pas plutôt un prétexte pour détruire des postes de conseillers, ne pas remplacer les postes vacants... et déshabiller notre bassin d'emploi au profit de celui de Toulouse dans la Région Occitanie ?!

Les clients seront transférés **automatiquement**, par vagues à partir de décembre 2026, dans la nouvelle agence de Toulouse puis prévenus par e-mail. C'est seulement s'ils refusent qu'ils reviendront dans vos portefeuilles.

Les agences qui perdront des clients devraient avoir une baisse de leurs objectifs collectifs Motiv'.

Et si commercialement ils seront suivis par Toulouse, ils resteront attachés à votre agence pour les services habituels. **Le commerce pour les autres, le SAV c'est pour VOUS !**

Pour la CFDT c'est NON !

A un an de la transformation, on retire des clients parfaitement adaptés aux futurs fonds CDP.

Et si l'objectif était véritablement d'habituer les clients à la gestion à distance, pourquoi créer les agences à Toulouse et non pas sur notre bassin d'emploi ?

Sous couvert de problèmes de recrutement se cache surtout l'envie d'entériner la destruction définitive des postes vacants.



LE BON CONTACT, C'EST NOUS !



LAETITIA GUICHARD
06 98 37 44 95



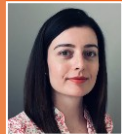
ALEXANDRA GROLEAS
06 68 49 63 91



ALEXANDRE BERTHELOT
06 98 37 54 31



CEDRIC GRENIER
06 67 92 25 69



TSVETELINA IVANOVA
06 14 79 90 41



NICOLAS TARDY
06 98 90 73 65



CAROLINE MELON



JEAN JACQUES FRAILLON



DAVID REIGNIER



PATRICIA GOURBEYRE



FLORE TINIVELLA



JULIE LEQUEUX

Cfdt:

BNP PARIBAS

25 Juin 2026

IMPACT RH

Réorganiser le fonctionnement des gestionnaires de ressources se fera à iso effectif, ce qui ne sera pas le cas pour les métiers de support et organisation dont on prévoit la destruction d'une 15^{aine} de postes sur toute la France. Aucune déclinaison n'a été faite pour notre Région.

Et ce n'est pas fini !

BCEF NATIONALISE ET RÉORGANISE

Les Directeurs de Ressources et **Directeurs des Ressources Humaines** vont désormais avoir des missions **liées à un bassin d'emploi** et non plus uniquement à la Région AURA.

Le directeur des ressources gèrera également les périmètres Service Client, Opérations, afin de faciliter les mobilités sur tout le bassin d'emploi BPE. On demande à voir...



La filière « immobilier, support et organisation » sera pilotée de manière nationale (RAC, CIR, CIL, CSO...) : **Pôle Appui Distant**.

Les postes de CIR, CIL et CSO (13 salariés) quitteront le giron du CSEE RAA pour rejoindre Pôles et Fonctions et pourront appuyer n'importe quel site/salarié de France. Ils perdront alors en proximité notamment concernant les activités sociales et culturelles...

Les renforts seront rattachés à un responsable support de territoire (leur périmètre pourra toujours déborder sur d'autres territoires).

Les CMR resteront rattachés à la Région.

Le métier de RSO sera fermé. Les métiers de CIR et CIL « fusionneront » pour occuper la même fonction. Les CSO ne feront plus que l'appui au commerce (la mission de gestion budgétaire basculera sur le métier de RAC).

AGENCES NON RÉSIDENTS

Montée en charge du Service Client NR.

Réorganisation des métiers de conseillers NR (les conseillers clients NR deviendront CBA, les conseillers patrimoniaux NR deviendront CGP).

Garantie Motiv' et boosters suite à la transformation des métiers.

Les effectifs nationaux de conseillers NR en agence seront **en diminution** (- 29 ETP). Les effectifs de Service Client NR **en augmentation** (+ 13 ETP).

En RAA, le dossier prévoit, au pire, la suppression d'un poste (effectif cible : 18/19 au lieu de 19).

Les conseillers de la Région seront rattachés au CSEE Pôles et Fonctions.

Le télétravail sera possible pour les conseillers NR quelque soit la taille de l'espace NR (à raison d'1 jour par semaine).

CONTRÔLE PERMANENT

Réorganisation et centralisation des métiers de contrôles permanents (ACP, RCP).

Certains postes de proximité resteront en Région mais BCEF souhaite surtout **centraliser ces métiers** sur les sites de Tassigny, Lille et Merignac.

Tous les salariés de la Région seront rattachés au CSEE Pôles et Fonctions.

Ce projet divisera par 2 le nombre de postes disponible sur notre bassin d'emploi...

La déclinaison Région n'a pas encore été présentée.

ENFIN OBTENU PAR LA CFDT !

PROJETS POUR DEBUT 2027





Cfdt:

BNP PARIBAS

Suite aux remontées de la CFDT concernant la baisse de la rubrique MOTIV' "ma contribution" la Région nous informe que près de 175 conseillers ont pu toucher une prime complémentaire (montant moyen 200 €).

Cela reste bien insuffisant vu les pertes de variable que vous avez pu avoir sur le premier quadrimestre...

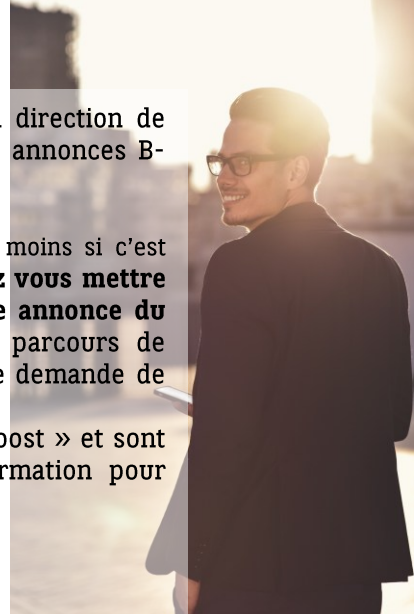
Mobilité dans la Région

Nous rencontrons beaucoup de salariés dont la direction de territoire bloque leurs désirs de cliquer sur des annonces B-Welcome.

Pour rappel, après 30/36 mois de poste (voire moins si c'est stipulé dans votre imprimé de mobilité) **vous pouvez vous mettre en mobilité dans About Me et postuler à toute annonce du Groupe qui vous intéresse !** C'est ensuite le parcours de recrutement classique qui validera ou non votre demande de mobilité.

Beaucoup d'annonces sont désormais « en job boost » et sont donc accompagnées d'un fort parcours de formation pour permettre à tout profil de se manifester.

En cas de problème : [contactez vos élus CFDT.](#)



Et les top/Up ?

Pour rappel, lorsque vous activez une mobilité qui propose une rémunération variable inférieure à votre poste actuel, il est possible de demander la mise en place d'une prime de compensation : le top up (ou une révision de votre fixe).

Actuellement les règles semblent se durcir pour l'obtention d'un top up pour toutes les mobilités « classiques ». Attention aux négociations de votre rémunération lors de vos prochaines mobilités !

[En cas de mobilité, contactez vos experts CFDT pour vous accompagner.](#)

Souriez, vous êtes enregistrés !



Depuis Juin, en application de la loi MIFID II, **les réunions visio** faites par UNICC, les NR, la Banque Privée **sont désormais enregistrées** (voix et partage d'écran uniquement) et archivées pendant 7 ans. En 2027, l'intégralité des conseillers en agence seront concernés (ni CAF, ni Espace ER).

Le désarchivage de ces enregistrements pourra se faire en cas de réclamations ou d'enquête.

Les managers ne pourront pas accéder à ces enregistrements, réservées aux fonctions de contrôle.

MAIS BNP Paribas va appliquer l'enregistrement de **TOUTES vos visio Team's.**

Seule la CFDT a demandé que ne soient pas enregistrées toutes vos conversations privées : Assistantes Sociales, Médecine du Travail, RH...

Dans ces cas, privilégiez les appels via vos téléphones portables !



La CFDT souhaite d'excellentes vacances aux premiers partants !
PRO-FI-TEZ !

